

# AUTO-ÉVALUATION COVID-19

---

Nom du participant : \_\_\_\_\_

Date de l'activité : \_\_\_\_\_

Avant de se présenter à une activité de tir à l'arc, chaque archer, entraîneur, parent et intervenant doit effectuer son auto-évaluation, ainsi que pour toute autre personne qui les accompagne.

La personne en charge de l'activité doit également mettre en application cette auto-évaluation avant d'autoriser les participants et les accompagnateurs sur le site.

**1- Êtes-vous en présence de l'un des symptômes suivants?**

OUI  NON

- Fièvre (température buccale de 38,1 °C (100,6 °F) et plus)
- Perte du goût ou de l'odorat
- Toux (nouvelle ou aggravée)
- Essoufflement ou difficulté à respirer
- Maux de ventre
- Vomissement

**2- Avez-vous 2 des symptômes suivants?**

OUI  NON

- Diarrhée
- Maux de gorge
- Nez qui coule ou congestion
- Grande fatigue
- Perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)

**3- Avez-vous été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19 dans les 14 derniers jours ?**

OUI  NON

**4- Êtes-vous en attente d'un résultat d'un test Covid-19 ?**

OUI  NON

Si un archer ou un membre de sa famille ne se sent pas bien, il doit rester à la maison.

Si vous répondez **oui** à l'une de ces questions, veuillez par mesure préventive :

- Ne pas vous présenter à l'activité
- Demeurer à la maison et communiquer avec la ligne 1-877-644-4545

*La confidentialité est primordiale et doit obligatoirement être respectée par tous les intervenants de clubs/associations dans tous les dossiers, notamment ceux en lien avec la COVID-19.*